

# Conseil ED

Vendredi 18 avril 2025

---

**Présents** : Lucile Ansaldi, Priscilla Bayle (*proc. LG*), Brigitte Bordes (*proc. CM*), Manon Bocquel, Anouck Champion, Xavier Crosta (*inv.*), Frédéric Danjon (*inv.*), Myriam Heuertz, Elisa Marguerit, Philippe Martinez, Daciana Papura, Stéphane Rottier (*inv.*), Nadia Sénéchal, Christine Veschambre-Couture (*proc. AM et JR*).

**Excusés** : Marie-Lise Benot (*inv.*), Pascal Duris (*inv.*), Laurent Guyard, Jean-Bernard Huchet (*inv.*), Jacques Jaubert (*inv.*), Nicolas Labarre (*inv.*), Cyril Mallet, Cécile Massé, Alain Mollier, Jérôme Ogée (*inv.*), Véronique Pallet (*inv.*), Solange Rigaud (*inv.*), Juliette Rosebery, Benoît Sautour (*inv.*), Jörg Schäfer (*inv.*), Éric Villenave (*inv.*)

---

Le quorum est atteint avec 15 membres votants présents ou ayant donné procuration.

### Ordre du jour :

- › Demandes d'ADT et d'autorisation d'inscription à l'HDR
- › Formations et compétences
- › Développement d'un portfolio de compétences
- › Actualisation du référentiel de formations
- › CSI et inscriptions 2025-2026
- › Points sur les appels du CED
- › Informations générales

- **Demandes d'ADT et d'autorisation d'inscription à l'HDR**

Un dossier de demande d'ADT et deux dossiers de demandes d'autorisation d'inscription à l'HDR ont été présentés. Ils seront transmis avec avis favorable pour examen par le conseil académique restreint du 17 juin 2025.

- **Formations et compétences, Développement d'un portfolio de compétences, Actualisation du référentiel de formations**

Ce conseil du 18 avril 2025 a été l'occasion de faire un point sur les formations. Les préconisations du Réseau National des Collèges Doctoraux (RNCD) sont présentées ainsi que la réalité à l'échelle de l'ED SE. Le constat est que l'ED SE a des règles de validation des heures de formation clairement affichées dans l'annexe 1 de son règlement intérieur et que le CED a un catalogue de formation organisé en cohérence avec l'approche par compétences. Le point qui doit être amélioré est celui de l'utilisation du portfolio des compétences.

Plusieurs acteurs peuvent/doivent intervenir dans la formation doctorale : les unités de recherche, l'école doctorale, le Collège des écoles doctorales, d'autres services. Chacun de ces acteurs peut proposer, dans son périmètre, des actions de formation complémentaires (formations scientifiques et techniques, formations aux compétences transversales, formations obligatoires, formations à des missions spécifiques, formations spécialisées).

Un point est fait sur l'offre de formation de l'ED SE. Actuellement, 4 formations sont proposées aux doctorants (SIG, Statistiques bayésiennes, Digital Archaeology Summer School, formation BSA). Les afterlabs n'ont pas eu lieu en 2023 et 2024 mais il serait intéressant de les remettre en place.

Concernant le CED, le catalogue proposé comprend plus de 90 formations ouvertes à toutes les disciplines.

Toutes les heures de formation doivent être validées par l'ED. Il est important de noter que toute participation aux activités scientifiques proposées par les unités de recherche et les services extérieurs ne sera pas automatiquement prise en compte comme une formation doctorale ; cette prise en compte est à discuter avec l'ED.

Pour compléter le point sur les formations, un aperçu de l'espace ADUM des doctorants permet de faire un focus sur la rubrique « Formations ». En quelques diapos, le cheminement parcouru par chaque doctorant est présenté aux membres du conseil, de la déclaration d'une formation suivie à l'auto-évaluation des compétences pour chacun des 6 blocs du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP, auquel le doctorat est enregistré depuis l'arrêté ministériel du 22 février 2019), en passant par l'auto-évaluation du niveau d'acquisition de la compétence et les exemples pour illustrer la compétence. ADUM offre la possibilité d'exporter une synthèse qui est un bon support pour la préparation du CSI par exemple.

Dans la suite logique de la présentation des formations et de la façon de les renseigner dans ADUM, Frédéric Garabetian présente les résultats du groupe de travail sur le portfolio des compétences en doctorat (RNCP) : état des lieux, objectifs et agenda.

Ce point sur les formations est enfin complété par une présentation, discussion et actualisation du référentiel de formations annexé au règlement intérieur de l'ED.

- **CSI et inscriptions 2025-2026**

La date limite de dépôt des comptes-rendus de CSI sur ADUM est fixée au vendredi 27 juin 2025.

Entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 24 août 2025, les directions de thèse mentionneront leur avis sur ADUM, ce qui permettra à chaque doctorant de se réinscrire à partir du 25 août et jusqu'au 10 octobre 2025. Sans avis formulé de la direction de thèse, celui-ci est considéré comme étant implicitement favorable.

À partir du 11 octobre, les doctorants n'auront plus accès à ADUM pour une demande de réinscription sauf cas particulier.

- **Informations diverses**

- Les résultats de l'appel UBGRS Mobilité internationale Winter Call sont donnés : après délibération en conseil plénier du CED le 15 avril 2025, les 4 dossiers de l'ED SE ont obtenu un avis favorable, les mobilités seront donc financées.
- Le calendrier du Prix de thèse 2025 est présenté. Deux dossiers sont remontés à l'ED qui doit les classer pour le 30 avril dernier délai.
- Un point est fait sur le concours Mature your PhD +, ses objectifs et son calendrier 2025.
- MT180 Édition 2025 fait l'objet d'un retour de Nadia Sénéchal, présidente du jury de la finale UB, le 27 mars 2025. Aucun des deux dossiers de l'ED SE ne s'est qualifié pour la finale régionale du 10 avril 2025.
- Le 11 avril 2025 a eu lieu la cérémonie du Doctorat, un retour d'expérience est présenté aux membres du conseil.
- À venir : la Résidence d'écriture au Eyzies du 23 au 26 juin 2025. Le nombre de place réservé aux doctorants était de 14. Elles sont toutes attribuées à des doctorants rattachés au Département Sciences et environnements et Département Sciences Archéologiques.
- Le point suivant pose la question de l'utilisation des IA génératives de texte. Cette question doit être plus largement posée. Une chargée de mission à l'échelle de l'université de Bordeaux doit faire le tour des SNI pour amorcer les discussions.
- Rappel des dates des prochains évènements de l'ED SE jusqu'au conseil du 11 juillet 2025.

Fait à Pessac, le 23 avril 2025